

# Le tour de France des infirmiers

C'était un peu leurs Champs-Élysées à eux. Après 15 étapes parcourues partout en France (métropole et outre-mer), l'équipe de l'Ordre national des infirmiers et son président Patrick Chamboredon ont clôturé leur tour de France des infirmiers à l'hôpital Saint-Joseph de Marseille. "C'est un grand succès, puisque malgré la chaleur, nous avons accueilli près de 500 professionnels de santé afin de leur présenter les contours de l'avenir de leur métier", a-t-il souligné.

Marseillais de naissance, Patrick Chamboredon pilote cet organisme politique en relation avec le gouvernement. Créée en 2006, cette institution permet de faire évoluer la profession, que ce soit sur le plan de la formation ou de l'administration. "Nous souffrons d'un manque de pédagogie, cette réunion permet également de

*rappeler aux infirmiers, nos missions mais également de les écouter afin qu'ils réagissent à nos propositions."*

## Un rôle vaste

En passant du soin à l'observation des traitements, voire un soutien psychologique, leur rôle est vaste et certains dépassent leur fonction au point d'en devenir même hors-la-loi. "On passe parfois pour les méchants car notre rôle est également d'interdire l'exercice de la profession. Nous souhaitons seulement protéger le patient, c'est pourquoi il faut dresser des règles afin d'étendre le champ de compétences que l'infirmier possède."

Pour améliorer les compétences de ses membres, l'Ordre a permis de créer une nouvelle formation de niveau master 2 appelée "infirmier en pratiques avancées". Sur la plaquette de présentation d'Aix-Marseille

Université (Amu), le métier d'IPA est présenté comme une forme innovante de travail interprofessionnel. "En acquérant des compétences relevant jusqu'alors du champ médical, il suivra des patients qui lui auront été confiés par un médecin, avec son accord et celui des patients. Il verra régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies, en fonction des conditions prévues par l'équipe", peut-on lire sur le site internet d'Amu.

"Nous rattrapons notre retard dans ce domaine, car cette formation existe déjà au Liban, en Égypte ou encore au Portugal", souffle Patrick Chamboredon. Les premiers diplômés sortent de l'école ce mois-ci, "seulement il existe encore des flous autour de leur statut et de leur rémunération".

"Leur statut va leur permettre d'élargir leur champ de compé-

*tences vers l'aspect clinique. Nous croyons fortement en cette formation, car elle s'inscrit dans le projet 'Ma santé 2022', avec la création des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Ces infirmiers-là ont une vraie valeur ajoutée dans le parcours du patient", assure-t-il.*

Pour prolonger le débat, l'Ordre national a mis en place une plateforme de contribution en ligne ([www.grandeconsultation-infirmiere.org](http://www.grandeconsultation-infirmiere.org)), afin que tous les infirmiers puissent proposer leurs solutions et exprimer leurs propositions.

Après analyse des résultats, un livre blanc sera rendu public en fin d'année, puis porté par l'institution directement sur le bureau de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn. Elle sera alors la seule décisionnaire pour acter, ou non, les doléances des infirmiers.

**Fabien CASSAR**